

États financiers

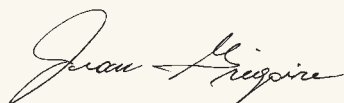
Financial Statements

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche, nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Jean Grégoire

Le 1^{er} vice-président,



Marcel Groleau

Le 22 février 2002

Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2001 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du Pool et du solde à percevoir des entreprises laitières et des producteurs du Fonds d'indemnisation, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bégin
Deloitte & Touche

Comptables agréés
Montréal, Québec
Le 22 février 2002

Bilan

au 31 décembre 2001

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	6 232 875	5 395 376	1 086 604	–
Débiteurs (note 3)	240 953	24 271	2 738	–
Créances interfonds	5 507 002	2 989 325	105 772	465 847
Frais imputables au prochain exercice	216 787	136 171	8 303	–
Réserve d'ajustements (note 4)	–	–	–	–
Solde à percevoir des entreprises laitières et des producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait (note 5)	–	–	–	–
	12 197 617	8 545 143	1 203 417	465 847
Placements (note 6)	172	–	–	875 824
Immobilisations (note 7)	458 031	6 291	–	–
Autre élément d'actif	217 224	–	–	–
	12 873 044	8 551 434	1 203 417	1 341 671
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	2 215 491	4 541 199	111 129	–
Créances interfonds	464 093	35 652	9 145	–
Revenus reportés	27 977	–	–	–
Solde à verser aux producteurs	–	–	–	–
Réserve d'ajustements (note 4)	–	–	–	–
	2 707 561	4 576 851	120 274	–
Apport reporté (note 10)	40 987	–	–	–
	2 748 548	4 576 851	120 274	–
Soldes de fonds (note 11)				
Investis en immobilisations	417 044	6 291	–	–
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	–	–	–	875 824
Libres d'affectations	9 707 452	3 968 292	1 083 143	465 847
	10 124 496	3 974 583	1 083 143	1 341 671
	12 873 044	8 551 434	1 203 417	1 341 671

Éventualités (note 14)

Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2001 Total \$	2000 Total \$
(2 865 173)	-	27 207 826		37 057 508	28 540 049
151 408 828	-	1 402 757		153 079 547	150 083 276
4 108 799	-	-	(13 176 745)	-	-
-	-	-		361 261	369 867
-	-	3 730 057		3 730 057	-
-	4 232 829	-		4 232 829	3 781 218
152 652 454	4 232 829	32 340 640	(13 176 745)	198 461 202	182 774 410
-	-	-		875 996	855 312
-	-	-		464 322	817 327
-	-	-		217 224	217 224
152 652 454	4 232 829	32 340 640	(13 176 745)	200 018 744	184 664 273
135 743 443	124 030	28 998 321		171 733 613	161 648 778
5 216 737	4 108 799	3 342 319	(13 176 745)	-	-
-	-	-		27 977	-
11 692 274	-	-		11 692 274	7 103 849
-	-	-		-	1 541 273
152 652 454	4 232 829	32 340 640	(13 176 745)	183 453 864	170 293 900
-	-	-		40 987	239 011
152 652 454	4 232 829	32 340 640	(13 176 745)	183 494 851	170 532 911
-	-	-		423 335	578 316
-	-	-		875 824	855 120
-	-	-		15 224 734	12 697 926
-	-	-		16 523 893	14 131 362
152 652 454	4 232 829	32 340 640	(13 176 745)	200 018 744	184 664 273

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Résultats

et évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds

de publicité et promotion, des Programmes – qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2001 Total \$	2000 Total \$
Produits						
Prélèvements	11 575 452	29 163 202	–	303 615	41 042 269	40 506 840
Retenues – qualité	–	–	1 066 057	–	1 066 057	1 046 535
Intérêts	1 094 978	93 682	–	15 560	1 204 220	1 485 222
	12 670 430	29 256 884	1 066 057	319 175	43 312 546	43 038 597
Charges						
Activités de promotion	–	2 238 416	–	–	2 238 416	3 060 814
Campagnes publicitaires	–	5 888 704	–	–	5 888 704	5 064 595
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 032 889	19 533 784	–	–	20 566 673	21 048 366
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	2 874 286	–	–	–	2 874 286	2 884 241
Exploitation	6 079 884	407 383	183 002	–	6 670 269	6 534 101
Information	126 242	–	5 309	–	131 551	101 588
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	290 452	–	8 615	260 217	559 284	502 853
Retenues – qualité versées aux entreprises laitières coopératives	–	–	753 404	–	753 404	721 246
Réunions des administrateurs et des membres	1 237 428	–	–	–	1 237 428	1 074 944
	11 641 181	28 068 287	950 330	260 217	40 920 015	40 992 748
Excédent des produits sur les charges	1 029 249	1 188 597	115 727	58 958	2 392 531	2 045 849
Soldes de fonds au début	9 095 247	2 785 986	967 416	1 282 713	14 131 362	12 085 513
Soldes de fonds à la fin	10 124 496	3 974 583	1 083 143	1 341 671	16 523 893	14 131 362

Évolution

du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

et du solde à percevoir des entreprises laitières et des producteurs
du Fonds d'indemnisation

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	Fonds du pool			Fonds d'indemnisation \$	2001 Total \$	2000 Total \$
	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Total Fonds du pool \$			
Recettes						
Provenant des ventes de lait (note 12)	1 673 120 678	–	1 673 120 678	5 415 965	1 678 536 643	1 672 226 529
Intérêts	304 009	–	304 009	(66 944)	237 065	378 895
	1 673 424 687	–	1 673 424 687	5 349 021	1 678 773 708	1 672 605 424
Distribution des recettes						
Versements nets aux producteurs	1 562 621 448	–	1 562 621 448	7 506 780	1 570 128 228	1 572 659 715
Déduction pour frais de transport	55 315 367	(55 315 367)	–	–	–	–
Prélèvements	40 452 366	–	40 452 366	–	40 452 366	40 506 840
Retenues – qualité	1 016 501	–	1 016 501	–	1 016 501	1 046 535
Compensation pour la transformation à la période des Fêtes	–	–	–	–	–	109 323
Contribution des producteurs au Fonds d'indemnisation	9 060 070	–	9 060 070	(9 060 070)	–	–
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 13)	–	55 256 801	55 256 801	7 353 922	62 610 723	61 041 195
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	429 076	–	429 076	–	429 076	429 542
	1 668 894 828	(58 566)	1 668 836 262	5 800 632	1 674 636 894	1 675 793 150
Excédent des recettes sur la distribution des recettes (de la distribution des recettes sur les recettes)						
	4 529 859	58 566	4 588 425	(451 611)	4 136 814	(3 187 726)
Soldes à verser (à percevoir)						
au début	7 333 153	(229 304)	7 103 849	(3 781 218)	3 322 631	6 510 357
Soldes à verser (à percevoir)						
à la fin (notes 5 et 9)	11 863 012	(170 738)	11 692 274	(4 232 829)	7 459 445	3 322 631

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	2001 \$	2000 \$
Recettes provenant des producteurs de lait du Québec sur l'achat de quota	233 925 644	273 108 732
Déboursés aux producteurs de lait du Québec sur la vente de quota	239 196 974	270 403 748
Excédent des (déboursés) recettes	(5 271 330)	2 704 984
Réserve d'ajustements au début	1 541 273	(1 163 711)
Réserve d'ajustements à la fin <i>(note 4)</i>	(3 730 057)	1 541 273

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	2001 \$	2000 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour les fonds d'administration, de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du fonds de développement de l'industrie laitière	2 392 531	2 045 849
Excédent des recettes sur la distribution des recettes (de la distribution des recettes sur les recettes) pour les fonds du pool et d'indemnisation	4 136 814	(3 187 726)
Excédent des (débourrés) recettes du Système centralisé de vente des quotas	(5 271 330)	2 704 984
	1 258 015	1 563 107
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement de l'apport reporté	(198 024)	(346 337)
Amortissement des immobilisations	422 989	700 625
Quote-part de la perte de Novalait inc.	260 793	238 880
	1 743 773	2 156 275
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation <i>(note 17)</i>	7 125 147	(684 688)
	8 868 920	1 471 587
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(281 477)	(272 110)
Acquisitions d'immobilisations	(69 984)	(281 972)
Diminution d'un autre élément d'actif	-	24 114
	(351 461)	(529 968)
Augmentation des liquidités	8 517 459	941 619
Liquidités au début de l'exercice	28 540 049	27 598 430
Liquidités à la fin de l'exercice	37 057 508	28 540 049

1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, créé en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu fédérale* et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report.

Les états financiers de la Fédération comptent huit fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et de promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché, de transport du lait et ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par les prélèvements du plan conjoint et de l'administration.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes sont présentés dans le fonds Programmes – qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec (antérieurement Plan de relance et de développement). Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités reliés à la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, regroupe deux fonds: le Fonds du pool et le Fonds d'indemnisation. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Les recettes et la distribution des recettes, prévues aux Conventions de mise en marché du lait, afférentes au respect des garanties d'approvisionnement des usines et des besoins des consommateurs en produits laitiers, sont présentées dans le Fonds d'indemnisation. Jusqu'au 31 juillet 2001, les producteurs et les transformateurs participaient au financement de ces activités. Depuis le 1^{er} août 2001, la seule activité du fonds consiste au versement aux producteurs d'une prime de régularité à la production à l'automne 2001 et financée exclusivement par les producteurs.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel roulant	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques et refonte	5 ans

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2001 Total \$	2000 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	139 739 348	-	139 739 348	133 460 272
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	11 614 341	-	11 614 341	14 580 101
Organismes apparentés	31 266	-	-	-	-	31 266	78 891
Producteurs	-	-	-	-	1 402 757	1 402 757	907 407
Autres	209 687	24 271	2 738	55 139	-	291 835	1 056 605
	240 953	24 271	2 738	151 408 828	1 402 757	153 079 547	150 083 276

4. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

5. SOLDE À PERCEVOIR DES ENTREPRISES LAITIÈRES ET DES PRODUCTEURS EN VERTU DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT – FONDS D'INDEMNISATION

Au 31 décembre, le solde à percevoir des entreprises laitières et des producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait se détaille comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Pour la période antérieure au 1^{er} août 2001		
Solde (à verser aux) à percevoir des entreprises laitières et des producteurs	(46 698)	3 781 218
Pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2001		
Solde à percevoir des producteurs	4 279 527	–
	4 232 829	3 781 218

De plus, pour la période antérieure au 1^{er} août 2001, le solde de 46 698 \$ à verser aux entreprises laitières et aux producteurs (3 781 218 \$ à percevoir des entreprises laitières et des producteurs en 2000) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Pour cette période, les transformateurs et les producteurs demeurent responsables de tout déficit encouru.

6. PLACEMENTS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE – DES PRODUCTEURS DE LAIT – DU QUÉBEC

	2001 \$	2000 \$
Parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, et actions de catégorie A du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	120	140
Actions et souscription d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 2 145 040 \$ en 2001 et 1 868 590 \$ en 2000)	735 299	719 642
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis), au coût	140 525	135 478
	875 996	855 312

7. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2001 Valeur comptable nette \$	2000 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	3 954 133	3 489 811	464 322	817 327
Matériel roulant	20 888	20 888	–	–
	3 975 021	3 510 699	464 322	817 327

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 422 989 \$ (700 625 \$ en 2000).

8. CRÉDITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	2001 Total \$	2000 Total \$
Entreprises laitières	-	-	73 935	-	122 792	-	196 727	572 076
Organismes apparentés	923 499	9 955	27 271	93 459	-	-	1 054 184	1 065 657
Organismes provinciaux et national	-	3 704 876	-	-	-	-	3 704 876	3 706 880
Producteurs	-	-	-	129 519 011	1 238	28 998 321	158 518 570	148 506 807
Transporteurs	-	-	-	6 130 973	-	-	6 130 973	6 054 365
Autres	1 291 992	826 368	9 923	-	-	-	2 128 283	1 742 993
	2 215 491	4 541 199	111 129	135 743 443	124 030	28 998 321	171 733 613	161 648 778

9. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 11 863 012 \$ à verser aux producteurs (7 333 153 \$ en 2000) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

10. APPORT REPORTÉ – FONDS D'ADMINISTRATION

En 1996, le Conseil d'administration de la Fédération décidait d'affecter le solde de l'année laitière 1994-1995 du Plan national de commercialisation du lait au financement de la refonte des systèmes informatiques et du matériel informatique requis. Une somme de 2 044 606 \$ a donc été transférée du Fonds du pool vers le Fonds d'administration à titre d'apport reporté.

La Fédération comptabilise cet apport selon la méthode du report. Ainsi, une somme s'élevant à 198 024 \$ (346 337 \$ en 2000) couvrant l'amortissement de la refonte des systèmes informatiques et du matériel informatique relié à la refonte a été portée aux résultats de l'exercice.

Au 31 décembre 2001, le solde de l'apport reporté s'élève à 40 987 \$.

11. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes – qualité du lait	Fonds de développement		2001 Total \$	2000 Total \$
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libres d'affectations \$		
Soldes au début	571 111	8 524 136	7 205	2 778 781	967 416	855 120	427 593	14 131 362	12 085 513
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(220 369)	1 249 618	(4 596)	1 193 193	115 727	20 704	38 254	2 392 531	2 045 849
Acquisitions d'immobilisations	66 302	(66 302)	3 682	(3 682)	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	417 044	9 707 452	6 291	3 968 292	1 083 143	875 824	465 847	16 523 893	14 131 362

12. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Ventes provinciales	1 589 142 420	1 558 389 129
Ventes interprovinciales	60 971 642	65 375 861
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	28 422 581	48 461 539
	1 678 536 643	1 672 226 529

13. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Depuis août 1998, les producteurs de lait du Québec ainsi que ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard participent à la mise en commun des frais de transport du lait.

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Frais de transport	59 559 880	59 506 547
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	3 050 843	1 534 648
	62 610 723	61 041 195

14. ÉVENTUALITÉS

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas individuellement ou globalement, avoir des répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

15. ENGAGEMENTS

Location de locaux commerciaux

Le bail prévoit un loyer annuel de 217 224 \$ ainsi qu'une clause d'ajustement couvrant les taxes.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 17,51 % en 2001. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sur préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération, conjointement avec les organismes accrédités et représentant les entreprises laitières, a signé un contrat de service pour le dosage des composants pour le paiement du lait. L'entente, d'une durée de cinq ans, se termine en mai 2003. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 350 000 \$ pour l'année 2002 et à 150 000 \$ pour 2003.

Coût de production

La Fédération a signé un contrat de recherche pour la réalisation du coût de production du lait. L'entente, d'une durée de cinq ans, vient à échéance en 2003. Les versements futurs s'établissent comme suit : 384 520 \$ en 2002 et 392 285 \$ en 2003.

Un dernier versement de 190 000 \$ sera effectué en 2004 sur la livraison du coût de production de l'année 2003. Le contrat de recherche prévoit également une clause de résiliation et, si elle est exercée, la Fédération s'engage à verser les sommes requises pour compléter le coût de production de l'année en cours.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé une lettre d'entente avec une agence de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion de l'an 2002. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 2 561 400 \$.

16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, 52 % du capital-actions du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., 60 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 60 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., société constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission du PATLQ est d'offrir à ses clients (producteurs laitiers dans les espèces bovines et caprines) des services de gestion incluant la collecte, la certification, le traitement, l'analyse des données, les analyses en laboratoire et la vulgarisation en matière de gestion des troupeaux laitiers.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction ainsi que de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de rendre des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constitué en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Situation financière		
Total des actifs	1 604 502	1 540 861
Total des passifs	133 906	101 576
Total des actifs nets	1 470 596	1 439 285
	1 604 502	1 540 861
Résultats des activités		
Total des produits	103 376	60 714
Total des charges	624 965	538 474
Excédent des charges sur les produits	(521 589)	(477 760)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(428 500)	(342 452)
Sorties de fonds – activités d'investissement	(53 345)	(5 476)
Entrées de fonds – activités de financement	552 903	542 415
Augmentation des liquidités	71 058	194 487

17. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2001 \$	2000 \$
Augmentation des débiteurs	(2 996 271)	(1 961 066)
Diminution des frais imputables au prochain exercice	8 606	16 557
Augmentation des créditeurs	10 084 835	1 259 821
Augmentation des revenus reportés	27 977	–
	7 125 147	(684 688)

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2001 \$	2000 \$
Union des producteurs agricoles (Loyer, services techniques et informatiques)	705 335	766 753
Syndicats régionaux (Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport)	2 719 976	2 695 356
Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (Analyses de laboratoire)	348 900	335 825
<i>Le producteur de lait québécois</i> (Ventes d'espaces publicitaires)	36 374	39 115